

---

**DESCRIPTION**

**D'ANCIENNES SÉPULTURES**

**ET DE DIVERS OBJETS**

**DÉCOUVERTS A JAUX (OISE)**

---

Les sépultures anciennes, disséminées en groupes plus ou moins importants, abondent sur tous les points de la France, notamment sur ceux où s'est constituée l'hégémonie nationale. Les régions du Nord ou du Nord-Est sont des mieux partagées sous ce rapport ; et, en ce qui concerne spécialement notre département, nous ne doutons pas que l'exploration méthodique de ses nombreuses nécropoles ne permette, un jour, d'en reconstituer très approximativement la topographie des lieux habités aux premières époques de l'histoire.

D'un autre côté, les objets fréquemment rencontrés dans les sépultures des différents âges, enrichissent progressivement nos musées ou les collections particulières, et leur étude comparative vient, presque toujours, ajouter quelque nouvel élément aux connaissances acquises sur l'industrie, les habitudes ou les coutumes de nos aïeux.

C'est pourquoi, pensons-nous faire œuvre utile, à ce double égard, en signalant à l'attention de nos confrères en archéologie, divers objets exhumés autrefois sur le ter-

ritoire de Jaux<sup>1</sup>, objets que le hasard ou plutôt la gracieuse obligeance de leur détenteur légitime<sup>2</sup> a fait entrer, depuis quelque temps déjà, dans notre modeste collection d'antiquités locales.

Ces objets, comme le montre la planche jointe à notre travail, sont au nombre de quatre : un vase funéraire, deux accessoires de ceinture et la couronne extérieure d'une petite fibule ou broche. Nous donnerons d'abord une description succincte de chacun d'eux.

*Vase funéraire*<sup>3</sup>. Quoique maltraité par la pioche, au moment des fouilles, et assez ébréché sur plus de la moitié de son orifice, nous avons pu, en rapprochant les morceaux recueillis, en suppléant à ceux qui manquent, rétablir aisément la forme de ce vase et en déterminer les dimensions exactes.

Il mesure extérieurement quatre-vingt-six millimètres de largeur à son orifice, quatre-vingt-onze dans sa partie la plus large, et quarante-et-un millimètres à sa base. Quant à sa hauteur, elle est de quatre-vingt-deux millimètres.

Constitué par une terre noirâtre assez fine, il fut d'abord dégrossi à la main, au moins dans sa partie inférieure, et placé sans doute ensuite sur le tour, pour son achèvement. La base en est donc assez irrégulière, tandis que la moitié supérieure, beaucoup plus lisse, témoigne de l'emploi de la spatule. Aucune couverture ou enduit extérieur ne paraît l'avoir jamais orné ni décoré.

Il ne présente d'autre ornementation que quatre stries à peu près équidistantes, tracées assez grossièrement à la pointe mousse ou à l'ébauchoir, marquant le passage du col à la panse, et l'amorce d'une cinquième strie sur la moitié environ de son pourtour, à l'endroit le plus évasé.

1. Commune des canton et arrondissement de Compiègne, département de l'Oise.

2. M. DEVAUX Narcisse, ancien cultivateur à Jaux et propriétaire du champ où furent rencontrées les sépultures. Nous sommes heureux de lui renouveler ici le témoignage public de notre cordiale reconnaissance et de nos plus sincères remerciements pour son offre gracieuse.

3. Fig. 1<sup>re</sup>.

Enfin, le bord supérieur, assez prononcé et bien incurvé en dehors, donne à ce vase un ensemble assez gracieux, bien proportionné, quoique d'une grande simplicité.

*Accessoires de ceinture*<sup>1</sup>. Ces objets sont au nombre de deux, une *contre-plaque*, brisée en deux morceaux, et une autre petite plaque, désignée ordinairement sous le nom de *ferret*. Il nous manque donc la plaque portant la boucle, ou *plaque-boucle*, généralement semblable à sa contre-plaque, et la *boucle* elle-même, dont il est impossible, par suite, de déterminer ni la forme, ni la grandeur, ni l'ornementation.

La contre-plaque, comme forme générale, ressemble assez vaguement à une lyre antique, dont les clefs correspondraient aux deux premiers appendices latéraux de cette pièce. Elle présente ainsi deux parties très distinctes : une première, de surface rectangulaire, à bords contournés, mesurant environ quatre centimètres de longueur, sur vingt-trois millimètres de largeur, et une seconde, demiellyptique allongée, de même largeur maxima, se rattachant à la première par une gorge ou un chanfrein arrondi.

Enfin, dans la portion circulaire la plus élargie, se retrouvent également deux autres appendices latéraux, espèces d'oreilles ou antennes, qui donnent à cet objet un caractère tout particulier.

En outre, le bord de la partie antérieure, portant au milieu cette échancrure en fer à cheval où venait se loger l'extrémité de l'ardillon, s'infléchit de chaque côté et se raccorde aux arêtes latérales, par deux courbes en accolade.

La face supérieure est ornée des trois clous traditionnels, tandis que la face opposée montre encore, à demi-brisés, les deux *tenons* destinés à maintenir l'objet en place, au moyen de petites chevilles ou goupilles. Il est bon d'observer que ces clous dont la tête est relativement petite, eu égard à sa hauteur, sont munis d'embases plus larges et finement ciselées.

1. Fig. 2 et 3.

Quant au second accessoire auquel nous conserverons le nom de *ferret*, en attendant que sa destination véritable soit mieux ou définitivement établie<sup>1</sup>, il est également formé d'une partie rectangulaire à bords contournés et se rattachant, par un chanfrein droit, à une autre portion semi-circulaire. Il mesure environ quatre centimètres de longueur, sur une largeur maxima égale à celle de la contre-plaque. Il est orné de trois clous à tête ovoïde, semblables à ceux de cette dernière, et porte au revers deux tenons d'attache, l'un à demi-brisé, l'autre intact, auxquels adhéraient encore, au moment où l'objet nous fut remis, quelques débris d'un cuir noirci et durci par le temps.

1. L'abbé Cochet a, le premier, considéré ces petites plaques, carrées ou triangulaires, comme « terminaisons » (*Sépultures gauloises, etc.*, pag. 150-153, 167, 171, 174, 184 et 191) ou comme ornements des extrémités libres des ceintures, ceinturons et baudriers. Depuis, un grand nombre d'auteurs ont contesté cette attribution, en prétendant, peut-être avec raison dans certains cas, que les dimensions du ferret ou de la plaque carrée qui lui était assimilée ne leur permettaient pas de s'engager dans la boucle de la plaque principale. Les figures de la pag. 151 de l'ouvrage précité, et la fig. 1 de la pl. IV du travail de M. Pilloy sur les *Cimetières antiques de Monceau-le-Neuf*, tendraient à prouver le contraire, en présentant des boucles très élargies par rapport aux plaques-supports, et dans lesquelles des *ferrets*, de même largeur que ces dernières, passeraient très aisément. L'assertion du savant Lindenschmit, qui paraît surtout avoir provoqué cette seconde appréciation (*Manuel des Antiquités des Mérovingiens*, pag 355), se trouve également contredite, au moins en ce qui concerne la plaque triangulaire ou véritable *ferret*, par Racinet (*Le Costume historique*, tom. VI, pl. 497, fig. 22) qui nous montre, d'après du Cleuziou, la *gouriz*, ceinture bretonne en usage aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, et peut-être encore actuellement à Plonévez-du-Faou, arrondissement de Châteaulin (Finistère). Munie d'une simple boucle, cette ceinture « en cuir toujours blanchi à neuf » est ornée, à une certaine distance de cette boucle, d'une plaque carrée, pouvant jouer le rôle indiqué par le savant allemand, mais aussi, à son extrémité libre, d'une autre plaque triangulaire ou cordiforme, rappelant exactement le *ferret* des temps anciens, le *mordant* du moyen-âge, et la simple garniture terminale en cuivre des buffleteries modernes. Comme la boucle elle-même, les plaques de la « *gouriz* » sont « en cuivre jaune, gravées et « repoussées, . . . . avec clous saillant modérément ».

Ces objets sont entièrement en bronze. Leur face supérieure et leur pourtour sont encore recouverts d'une épaisse couche d'argent fort bien conservée, sauf sur quelques points et notamment la tête des clous, où l'oxidation du métal sous-jacent a fait éclater l'argenture. La face inférieure, au contraire, est restée brute, telle qu'elle est venue à la fonte ; mais la base du pourtour ou partie inférieure, soigneusement ébarbée, en a été dressée très régulièrement, et les tiges des clous recoupées à l'épaisseur de la pièce.

*Couronne extérieure de fibule ou broche*<sup>1</sup>. — Le quatrième objet consiste en une petite couronne de bronze de quinze millimètres de diamètre intérieur, sur trois de largeur, donnant ainsi, pour l'extérieur, un diamètre de vingt-et-un millimètres. Cette pièce ne porte aucune trace d'argenture, mais elle est ornée, sur la face qui devait être apparente, d'une série de ces annelets centrés, ou petits cercles marqués au centre d'un creux, auxquels nombre d'auteurs donnent le nom *d'œils-de-perdrix*.

La seconde face, au contraire, est parfaitement lisse, sauf sur un point où une légère dépression et quelques traces d'étain semblent indiquer la soudure d'une épingle articulée ou simplement recourbée, permettant de fixer ce modeste bijou à un vêtement extérieur quelconque.

Cette pièce, d'ailleurs, n'est pas complète. Il nous manque évidemment le petit disque argenté, doré ou simplement ajouré, le cabochon ou la pierre colorée qui devait en occuper le centre, et donner à la fibule sa valeur décorative.

Ainsi qu'on le voit, les objets exhumés sur le territoire de Jaux ne sont ni nombreux, ni d'une grande richesse. Néanmoins, ils pourront nous aider beaucoup, sinon exclusivement, dans la détermination de l'âge probable des sépultures en question.

Quand nous aurons ajouté qu'ils furent trouvés, en mars

1. Fig. 4.

1891<sup>1</sup>, en labourant un champ<sup>2</sup> situé au lieu dit les « Gravillers », dans un sarcophage placé à 0<sup>m</sup>70 ou 0<sup>m</sup>75 de profondeur ; que ce sarcophage contenait un squelette « presque réduit en poussière » ; qu'aux pieds de ce squelette fut recueilli le vase funéraire en terre, au-dessus des hanches les contre-plaque et ferret argentés et enfin, à hauteur de la poitrine, le modeste débris de la fibule ou broche, nous aurons à peu près épuisé la série des renseignements qui nous furent donnés, lors de la remise des objets, par leur premier possesseur. Force nous eût même été de nous en tenir exclusivement là, si l'aimable propriétaire n'eût ajouté à

1. Le *Progrès de l'Oise*, dans son numéro du 20 mars 1891, relate ainsi la trouvaille de Jaux :

« Curieuse découverte.

« Depuis deux ou trois ans, un cultivateur de Jaux remarquait en labourant que sa charrue heurtait un obstacle souterrain dont la nature l'avait souvent fort intrigué.

« Cette année, il voulut en avoir le cœur net, et se livra à des fouilles qui amenèrent la découverte d'un sarcophage renfermant un squelette humain. »

.....  
 Dans son numéro du 4 avril suivant, le même journal, revenant sur les sépultures de Jaux, ajoute les détails ci-après :

« Nous avons parlé dernièrement de la découverte d'un sarcophage en pierre sur le terroir de Jaux.

« Ce sarcophage, creusé en forme d'auge, est plus étroit au pied qu'à la tête ; il contenait un squelette, presque réduit en poussière, dont les pieds étaient tournés vers l'Est et la tête à l'Ouest. On a trouvé, entre les jambes, des pots funéraires en terre noire, de formes différentes, portant des ornements en creux ; au milieu du corps était une plaque de ceinturon damasquinée, ornée de têtes de clous en cuivre doré et couverte de patine. Près du squelette étaient une tête de lance et un couteau en fer oxidé. »

.....  
 Ces détails sont quelque peu fantaisistes, car la pluralité des vases funéraires, leur position dans la tombe, la damasquinure de la plaque, la dorure des têtes des clous, le fer de lance et le couteau n'ont existé que dans l'imagination du correspondant du *Progrès*.

2. Une ancienne carte représente ce champ planté en vignes. BAILLIEUL, *Carte de la Forest de Compiègne et ses environs*, Paris, 1728.

son offre gracieuse, celle de nous faire visiter le champ des « Gravillers » avec lui, et d'opérer de nouvelles fouilles en notre présence.

Rendez-vous fut donc pris avec empressement, pour une date déterminée ; et le jour convenu nous retrouvait sur les lieux avec M. Devaux et deux ouvriers munis de sonde, bêches et pioches.

Nous pûmes dès lors constater avant tout et *de visu*, que le champ en question se trouve dans la plaine assez mouvementée qui s'étend au-dessus de Jaux vers Jonquières, à proximité du chemin des Tartres<sup>1</sup> à celui de Dizocourt<sup>2</sup> à Varanval<sup>3</sup>, sur le bord même de ce dernier et à une faible distance de l'ancienne voie de Compiègne à Clermont et à Beauvais, ou de Normandie en Champagne<sup>4</sup>.

Le terrain, légèrement incliné de l'Ouest à l'Est, est formé de limon argileux, ou *loess*, renfermant une certaine quantité de petits graviers, d'où vient incontestablement le nom du lieu dit les *Gravillers*.

Notre attention se fixa naturellement ensuite vers l'endroit où avait eu lieu la première découverte ; et, sur les indications précises du propriétaire, quelques coups de bêche eurent vite ramené à la surface du sol les débris du sarcophage, qui, en 1891, avaient été rejetés dans la fouille. Ces débris se composaient de la partie inférieure, complète et encore intacte, et de morceaux plus ou moins importants, provenant des parois du pourtour. Quant au couvercle, nous ne pûmes qu'en constater de nouveau l'absence, car il avait déjà disparu au moment des premières recherches, ce qui semble l'indice, sinon d'une spoliation, du moins d'une violation plus antérieure de la sépulture.

Ce sarcophage, comme la plupart de ceux rencontrés dans le département de l'Oise, était en *Vergelé* de Saint-Leu<sup>5</sup>

1. Hameau de la commune de Jaux, à peu près disparu.

2. Autre hameau de Jaux.

3. Autre hameau de Jaux.

4. GRAVES. *Précis statistique sur le canton de Compiègne*, pag. 185.

5. Saint-Leu-d'Esserent, commune du canton de Creil, arrondissement de Senlis, département de l'Oise.

ou plutôt de Ressons-le-Long<sup>1</sup>, dans la vallée de l'Aisne, où la pierre présente un grain plus uniforme et plus serré. Il était surtout caractérisé par son extrême rétrécissement vers les pieds.

Sa mensuration exacte nous donna : soixante-treize centimètres à l'extrémité la plus large, trente-sept à la plus étroite, et deux mètres quinze centimètres de longueur, le tout pris extérieurement. Quant aux dimensions intérieures, elles sont respectivement de cinquante-huit et vingt-quatre centimètres, sur deux mètres, ce qui laisse pour épaisseur aux parois du pourtour, savoir : huit centimètres et demi dans la grande largeur, six et demi dans la petite, et sept centimètres et demi pour les côtés. L'épaisseur du fond, un peu plus forte, est de dix centimètres sur les bords ; mais, par suite de la forme légèrement concave donnée à l'intérieur, elle se réduit à sept ou huit centimètres au milieu.

La fouille, vidée jusqu'au niveau des terres anciennement remuées, nous conduisit au sol vierge, en nous démontrant de façon péremptoire :

1° Que la partie inférieure du sarcophage reposait bien à soixante-quinze centimètres au-dessous de la surface du terrain ;

2° Qu'aucune autre sépulture, comme à Champlieu<sup>2</sup> ou ailleurs<sup>3</sup>, et comme semblait l'insinuer le second article du *Progrès de l'Oise*, ne s'y trouvait à une plus grande profondeur.

Nos recherches se reportèrent alors sur les parties voisines et bientôt la sonde nous révéla une autre tombe à gauche de la première, à une distance de soixante à quatre-vingts centimètres et sur la même ligne transversale.

Les terrassements, poursuivis avec les précautions et toute l'attention nécessaires, ne tardèrent pas à nous mettre

1. Commune du canton de Vic-sur-Aisne, arrondissement de Soissons, département de l'Aisne.

2. V. CAUCHEMÉ. *Description des fouilles archéologiques exécutées dans la forêt de Compiègne*, pag. 107 et pl. 5 du 3<sup>e</sup> fascicule.

3. COCHET (abbé). *Loc. cit.* pag. 114 et 161.

en présence d'un second sarcophage, d'orientation régulière et gisant à la même profondeur que le premier.

Comme celui-ci, ce dernier sarcophage était privé de son couvercle ; ses parois, n'ayant pu sans doute résister à la poussée latérale des terres, s'étaient également affaissées à l'intérieur, en recouvrant des restes d'ossements appartenant à un adolescent, et parmi lesquels ne furent rencontrées aucunes traces de mobilier funéraire.

Le fond, retiré intact de la fouille pour être soumis au mesurage, accusa extérieurement les dimensions suivantes : cinquante-huit centimètres de largeur à la tête, trente aux pieds, et un mètre soixante-dix-huit centimètres de longueur. Les dimensions intérieures ayant été respectivement trouvées de quarante-cinq, vingt, et un mètre soixante-trois centimètres, il est facile d'en déduire les épaisseurs des parois, qui ressortent ainsi à six centimètres et demi dans la partie la plus large, à cinq dans la plus étroite et à sept centimètres et demi pour les côtés. Le fond, légèrement concave à l'intérieur, n'avait, sur les bords, qu'une épaisseur de sept centimètres environ.

Ces chiffres sont un peu plus faibles que ceux relevés plus haut, mais cela tient évidemment à la grandeur différente des sarcophages.

Enfin, l'après-midi, l'exploration se continua, toujours d'après des sondages préalables qui semblaient indiquer de nouveaux gisements à gauche encore de la seconde fouille et un peu en arrière. Mais là, notre attente fut complètement déçue : car, au lieu de sarcophages ou même de sépultures régulières, le déblaiement des terres ne mit à jour qu'un amas d'ossements entassés pêle-mêle les uns sur les autres, et parmi lesquels se distinguaient seulement des boîtes crâniennes, des fémurs et des tibias, aux trois quarts rongés par le temps et par l'humidité relative du sous-sol.

Malgré les recherches les plus patientes, les plus minutieuses, aucune pièce intéressante ou non, provenant de mobilier funéraire, ne fut encore rencontrée dans cette

espèce d'ossuaire, et la journée dut s'achever par la remise en place des ossements ou des débris de sarcophages, et par le régallement des terres à la surface du terrain.

Tels sont les observations et les résultats auxquels les fouilles successivement exécutées aux « Gravillers », ainsi que les quelques objets recueillis, ont donné lieu. Leur importance n'est pas très considérable, mais ils n'en offrent pas moins un certain intérêt archéologique, en permettant, *a priori*, de fixer un nouveau jalon pour la topographie de nos anciennes nécropoles locales.

Il ne semble pas téméraire, en effet, de conclure à l'existence, sur ce point, d'un ancien champ de repos à l'usage des populations occupant le plateau, avant l'existence des Tartres, Dizocourt, Varanval, peut-être de Maresson<sup>1</sup> et Bouquy<sup>2</sup>, ou même des habitants de certains de ces hameaux, antérieurement à la création d'un cimetière unique autour de l'église paroissiale, au centre de Jaux.

Cette opinion paraît d'autant plus plausible que le chef-lieu actuel, à cette époque lointaine, avait lui-même sa nécropole spéciale à l'extrémité du village, vers Venette, où des extractions de pierre à chaux ont décelé, depuis longtemps, la présence de sarcophages et de sépultures diverses.

Enfin, à quelle époque probable peuvent remonter les sépultures des « Gravillers » ?

Telle est la question qui se pose en dernier lieu et que

1. Maresson, Mareson ou Maressons, aujourd'hui complètement disparu, était un des nombreux hameaux de la commune ou anciennement de la paroisse de Jaux. Situé au nord du chef-lieu, à l'est de Varanval et au-delà du vieux chemin de Clermont, il est encore cité dans l'état des paroisses de l'Élection de Compiègne pour 1676 (*Manuscrits Charmolue*, dans la collection de M<sup>me</sup> veuve Pouillet), et figure également sur la carte de cette élection, dressée par Desnos en 1762 (*Atlas chorographique, historique et portatif des Elections du Royaume, Généralité de Paris*, etc. Paris, 1763), ainsi que sur la carte de Cassini.

2. Autre hameau de la commune de Jaux et siège d'un ancien prieuré (GRAVES. *Précis statistique sur le Canton de Compiègne*, page 154.)

nous allons essayer de résoudre, en nous reportant à la forme des sarcophages, ainsi qu'aux divers objets, notamment à ceux de parure, rencontrés dans la première tombe.

Ces derniers, comme on l'a vu, sont au nombre de trois : une contre-plaque de ceinture ou ceinturon, son ferret, et la couronne extérieure d'une petite fibule.

La contre-plaque est surtout caractérisée par une forme toute particulière, et par deux paires d'appendices latéraux qui en font un type complètement inédit. C'est en vain, en effet, que nous en avons cherché la réplique chez les divers auteurs qui se sont occupés des sépultures anciennes. La publication spéciale de l'abbé Cochet<sup>1</sup>, les grands ouvrages de MM. Barrière-Flavy<sup>2</sup> et Boulanger<sup>3</sup>, ne nous ont fourni aucun objet de ce genre, se rapprochant du nôtre. La contre-plaque de Jaux n'en devient donc que plus intéressante, mais assez difficile à classer, comme travail et comme époque.

Les bords contournés de la partie antérieure rappellent bien ceux des grandes plaques carolingiennes, et les angles qui terminent la section quadrangulaire, certains crochets plus ou moins accentués des mêmes objets ; mais la portion elliptique s'éloigne absolument des types classiques, aussi bien carolingiens que francs. D'un autre côté, les appendices latéraux paraissent une réminiscence plus ou moins heureuse de ceux qui ornent les grandes fibules digitées ou rayonnantes de l'époque carolingienne, avec une énorme différence, toutefois, dans la facture et l'ornementation. Les têtes de clous, relativement petites en ovoïdes, font également assez triste figure, malgré leurs embases ciselées, si on les rapproche de celles des grandes plaques en question, où leurs dimensions et leur éclat les ont fait regarder

1. *Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes*, Paris, in-8°, 1857.

2. *Les Arts industriels des Barbares de la Gaule, du V<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> siècle*, Toulouse et Paris, 1901, 3 vol. gr. in-4°, dont un de planches.

3. *Le Mobilier funéraire gallo-romain et franc en Picardie et en Artois*, Paris, 1902-1903, gr. in-4°, avec 30 pl. en chromolithographie.

comme de véritables *bossettes*. Les idées et la technique qui ont présidé à sa fabrication attestent certainement une dégénérescence de l'art ancien, et la contre-plaque des « Gravillers » doit donc être considérée comme un produit hybride d'assez basse époque.

Du ferret, peu de choses à dire, sinon que par sa forme, ses dimensions, ses clous, tenons et sa décoration, abstraction faite des appendices latéraux qui n'y existent pas, il se rapporte exactement, comme travail et comme date, à l'objet de parure qu'il était appelé à compléter.

Le débris de la fibule ou broche est aussi bien modeste, bien pauvre même, si on le compare aux bractéates, aux fibules ornithomorphes ou digitées et autres bijoux analogues, formés de matières précieuses et ornés de véritables rubis ou d'émaux cloisonnés. Il semble évidemment appartenir à ces « variétés de la fibule ronde, d'une facture « grossière, en bronze orné de quelques traits, dépourvues de dorures, de filigranes et même de cabochons, dont « le centre est simplement bombé et orné quelquefois d'une « pierre colorée<sup>1</sup> ».

La décadence de l'art est d'ailleurs nettement accentuée, aussi bien par l'exécution que par la conception. Le poinçon a remplacé le burin et l'artisan a succédé à l'artiste. Les « œils-de-perdrix » si réguliers, si délicats dans les pièces plus anciennes, sont ici beaucoup plus grossiers, beaucoup plus irrégulièrement espacés ; et la face extérieure de la couronne est encore comme boursouflée par l'action du poinçon et du marteau. Cet objet, comme décoration et facture, ne peut donc qu'appartenir également à une très basse époque.

Quant au vase rencontré dans la première tombe, il vient aussi, lui-même, à l'appui de cette appréciation. Son galbe, sans cesser absolument d'être assez gracieux, s'écarte complètement des types précédents ; les simples stries qui le décorent ne sauraient, non plus, être rapprochées des entre-

1. BARRIÈRE-FLAVY. *Loc. cit.*, tom. I<sup>er</sup>, pag. 117.

lacs, chevrons ou autres motifs, imprimés à la roulette, qui caractérisent les poteries de l'époque franque et de la plus grande partie de l'époque carolingienne.

Enfin, il n'est pas jusqu'à la forme des sarcophages, qui ne puisse être utilement invoquée, pour la détermination de l'âge de nos sépultures.

Il est notoire, en effet, que ces derniers, de forme rectangulaire parfaite à l'origine, vont successivement en se rétrécissant vers les pieds, à mesure que l'on approche de l'époque où leur usage deviendra moins fréquent, pour cesser ensuite complètement. Or, ceux des « Gravillers » présentent, à cet égard, la proportion extrême, soit environ une demi-largeur aux pieds ( $0^m37 / 0^m73$  et  $0^m30 / 0^m58$ ), et ne peuvent appartenir, par conséquent, qu'à cette dernière période, c'est-à-dire à une époque concordant avec celle des divers objets rencontrés dans le premier d'entre eux.

En résumé; la forme trapézoïdale très prononcée des sarcophages, la simplicité du vase funéraire, la configuration et les détails des contre-plaque et ferret, la facture et la grossière décoration de la couronne de la fibule ou broche, rapportent nettement les sépultures de Jaux à la fin de l'époque carolingienne, soit au dernier tiers du huitième siècle, ou au premier quart du neuvième.

L. PLESSIER.

---